

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix Neuf, le premier octobre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, D. Renouf, C. Jourdain, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, Y. Robert, P. Le Bec Danse, V. Robin Cornaud

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Françoise Teroute à M. Pascal Cormier
Mme Marie-France GUILLEMOT à Mme Marylise Foidart

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	25 septembre 2019
Date de l'affichage	25 septembre 2019
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	31
Nombre de votants	33

2019_72 Décisions prises par le maire en application de l'article L 2122-22 du CGCT

Rapporteur : AM.GOUJON

Conformément aux prévisions du budget primitif 2019, une consultation a été lancée le 29 mai 2019 auprès des différents établissements financiers pour la souscription d'un emprunt de deux millions d'euros.

La date limite de réception des offres était fixée au 28 juin 2019 à 12h00.

Cinq banques ont formulé des offres : La Banque Postale, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel de Bretagne et la Société Générale

L'analyse des offres après négociation est la suivante :

Banque	La Banque Postale		Caisse d'Epargne		Crédit Mutuel de Bretagne		Crédit Agricole		Société Générale			
Offre	Taux Fixe		Taux Fixe		Taux Fixe		Taux fixe		Taux Fixe			
Date de la proposition	08/07/2019		24/06/2019		02/07/2019		17/06/2019		02/07/2019			
Date de validité	23/07/2019		07/07/2019		17/07/2019		20/07/2019		Non précisé			
Montant	2 000 000 €		2 000 000 €		2 000 000 €		2 000 000 €		2 000 000 €			
Durée	15 ans et 2 mois	20 ans et 2 mois	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans		
Index pour la consolidation	0,55%	0,79%	0,73%	0,95%	0,73%	0,96%	0,89%	1,19%	0,72%	0,74%	0,90%	0,92%
Base de calcul	30/360		30/360		30/360		30/360**		Exact/360			
Amortissement	Linéaire		Linéaire		Progressif(0,73%	Progressif(0,96%	Linéaire***		Linéaire			
Périodicité	Trimestrielle		Trimestrielle		Trimestrielle		Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle			
Indemnité de remboursement anticipé (IRA)	Actuarielle (préavis 50j)		Actuarielle		Conditions actuelles en vigueur*		-		Actuarielle			
Frais	2 000 € (0,10% du montant)		4000 € (0,20% du montant)		2000 € (0,10% du montant)		2400 € (0,12% du montant)		-			

La commune a retenu l'offre à taux fixe de la banque postale pour une durée de 20 ans. Le taux actualisé s'élève à 0.79 %.

Pour extrait conforme,
 Guidel, le 2 Octobre 2019
 Le Maire,
 Joël DANIEL

